



Cfdt SF3C
Antenne Val de Marne
Maison des syndicats 11/13 rue des Archives
94000 CRETEIL
Tél. 01 43 99 56 03 **Fax.** 01 43 99 56 41
Courriel : 94@cfdt3c.org Web : www.cfdtsf3c.org

DOTC 94 :

Des réorganisations imposées Des facteurs en danger

Facteur d'avenir est quasi généralisé et la DOTC du Val de Marne n'en a pas fini de tendre encore davantage les organisations à la distribution dans la seule logique de supprimer des quartiers et des emplois. Les dernières DHMO qui nous sont présentées sont incompréhensibles et ne reflètent pas la situation réelle des établissements.

La DOTC additionne :

- Les baisses du courrier et les mécanisations
- Les changements de normes et cadences
- Des sécularités supplémentaires et injustifiées
- Le non-remplacement des différentes absences
- Un volant de remplacement presque inexistant
- Des facteurs qualité et d'équipe de + en + sous pressions...

Les collègues de la distribution sont fatigués, ils souffrent ; Une flexibilité accrue, des hauts le pied toujours plus longs, des sécularités qui se succèdent, des repos trop souvent insuffisants. La Santé des factrices et facteurs est fortement menacée. Que compte faire la Poste pour y remédier ? L'inconscience de nos dirigeants ne sera pas sans conséquence sur l'avenir.

La CFDT alerte et dénonce : La DOTC doit cesser au plus vite cette recherche effrénée de productivité démesurée et envisager l'avenir de la distribution. L'équilibre vie privée et vie au travail devient trop difficile dans ce contexte, la Direction doit entendre le message des postiers et de la CFDT. Nous sommes prêts à ouvrir les négociations nécessaires sur la base de nos revendications :

- L'arrêt des temps forfaitaires et cadences actuelles et prise en compte de la réalité quotidienne (TG, CHM, Fusion, Haut le pied, dépôt relais, O.S, faire suivre, rebuts). La CFDT s'associe au personnel qui ne peut accepter les DHMO imposées.
- La prise en compte de la pénibilité du métier par le maintien de période faible sans sécularité où le facteur peut souffler, des pauses respectées, des repos en nombre suffisants.
- L'attribution de vélos électriques à tous les agents qui le souhaitent.
- Le poids des dépôts relais revus à la baisse (10 kg maximum).
- La compensation en temps ou le paiement de tous les dépassements horaires constatés lors de la mise en œuvre de sécularité non prévue dans l'organisation.

C'est à ce prix que le courrier pourra préserver les conditions de travail et la santé des facteurs. Si la Direction persiste dans son déploiement actuel, sans aucune négociation possible, sans prise en compte des réalités quotidiennes des facteurs et sans aucune contrepartie, la CFDT s'opposera.

Une CFDT efficace pour nos conditions de travail, j'adhère.